



Société
Française de
Cardiologie

Mardi 07 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La santé cardiaque est en danger

Le Professeur Christophe Leclercq, Président de la Société Française de Cardiologie (SFC) et Vice-Président du Conseil National Professionnel Cardiovasculaire (CNPCV), s'insurge contre le déremboursement brutal sans concertation préalable de dispositifs médicaux indispensables à la prise en charge des patients cardiaques. L'enjeu de cette décision : la mise en danger de nombreux Français par le déremboursement de ces dispositifs vitaux à leur survie.

Plus spécifiquement, sont concernés les guides de mesures du flux de réserve coronaire, outils essentiels et indispensables dans l'arsenal diagnostique du cardiologue, améliorant la prise en charge des patients et économiquement responsables pour le système de santé.

Les maladies cardiovasculaires constituent la première cause de mortalité en France pour les plus de 65 ans et pour les femmes, avec 400 morts par jour. Chaque année, il y a 220 000 angioplasties coronaires en France, soit une intervention toutes les 2 minutes, et 120 000 infarctus qui sont à l'origine de 40 000 décès.

Pour la santé des patients, il est nécessaire que ces produits continuent à être remboursés afin de garantir une prise en charge équitable et efficace des patients.

Pour lutter contre une #santecardiaqueendanger, une pétition a été ouverte pour signature : <https://www.wesign.it/fr/sante/santecardiaqueendanger>